

ACCUEIL A LA UNE ANNONAY LOIRE HAUTE-LOIRE VALLÉE DU RHÔNE

VIVARAISS ECONOMIE BASSIN D'ANNONAY SPORT IDÉES DE SORTIE

ABONNEMENT LIRE MON JOURNAL ANNONCES LÉGALES MARCHÉS PUBLICS

PARTENAIRES ANNONCES LÉGALES ▾



A LA UNE

Ardèche – Exclue depuis 2 mois de son lycée d'Annonay car son bonnet de chimio est assimilé à un signe religieux

Posté le 2 janvier 2026 par Stella Brunet

ARTICLES CONNEXES

Une autre affaire du voile à Annonay ? Une lycéenne souffrant d'alopecie porte un couvre-chef vu comme symbole religieux et est exclue du lycée.

Élève du [lycée Montgolfier](#) à Annonay, Mélina subit une polémique, voire un acharnement, depuis plusieurs mois, concernant un couvre-chef qu'elle porte pour des raisons médicales.

Voile, bonnet ou perruque ?

L'adolescente résidant dans la Vallée du Rhône, souffre d'épilepsie, lui causant des crises de convulsion. « Une semaine avant les vacances de la Toussaint, j'ai fait une grosse crise d'épilepsie en cours d'anglais. » Seule son



Isère - Tri - Essentiel : En 2026 pas de déchèterie sans pa...



A LA UNE

amie était apte à lui prodiguer les soins afin d'arrêter les convulsions : il faut lui mettre une seringue de Buccolam dans la bouche.

Aucun membre du personnel du lycée n'était formé à ce moment-là. Sous le choc, la professeure a même été en arrêt maladie et toute la classe a été dispensée de cours l'après-midi, d'après Mélina.

Elle relate : « J'étais assise et la première convulsion m'a propulsée en arrière, contre les tables et les chaises, ma tête a tapé. Les pompiers sont venus me chercher. » Sa mère reprend : « Ce sont eux qui m'ont prévenue, la proviseure m'a appelée une fois que j'étais à l'hôpital. »

Face à l'incapacité des adultes à la secourir, Mélina constate : « Quand j'ai fait la crise, l'infirmière n'était pas au lycée. Je pense qu'ils se sont rendu compte qu'ils avaient fait une faute grave. Apparemment, il y a eu une formation de tous les personnels du lycée à la demande de ma professeure. »

Une perte de cheveux

Depuis quelques mois, Mélina souffre également d'alopécie, une grosse perte de cheveux. Elle pourrait être causée par son traitement contre l'épilepsie, le Keppra, mais le stress peut également en être à l'origine.

Cette alopécie l'a poussée à se raser la tête pendant les vacances de la Toussaint. A la rentrée, elle décide donc de porter un turban afin de ne pas dévoiler son crâne. Elle raconte son arrivée au lycée : « Le jour de la rentrée, le lundi à 10 heures, je portais un foulard noir. Avec ma mère, nous sommes de nous-mêmes allées vers la proviseure afin de l'informer de mes problèmes de santé. »

Mais ce couvre-chef voué à préserver la santé mentale de l'adolescente est pointé par la

Loire - Officiel : Le camping municipal de Bourg-Argental...



A LA UNE

Loire - Municipales 2026 - Officiel : La liste Du Concret...

direction comme un symbole religieux. « À aucun moment je n'ai pensé à la question religieuse, promet Mélina, stupéfaite de ce rapprochement. Après, j'ai porté le même en blanc et c'est là qu'une surveillante m'a conduite dans le bureau de la directrice. Je n'étais pas d'accord pour qu'on dise que j'avais perdu mes cheveux, je voulais le dire quand je serais prête. Mais la directrice l'a dit à tout le personnel. Elle a donné des consignes aux surveillants, m'interdisant d'entrer si le turban ou bonnet n'était pas au-dessus des oreilles. »

Et sa mère, Fanny, de poursuivre : « Mélina m'a appelée en pleurant car on lui interdisait de le porter. La directrice voulait qu'elle se montre sans cheveux, elle a refusé et elle partie. » La jeune fille indique : « Elle a dit que par rapport aux autres filles qui portent le voile religieux à l'extérieur du lycée, elles ne comprendraient pas pourquoi j'avais le droit et pas elles.

Mais j'ai dit que je ne portais pas le voile à l'extérieur, que je n'avais aucune raison religieuse de le porter dans le lycée. » Mélina mettait une chaussette sous le turban pour donner un effet chignon et ainsi camoufler sa perte de cheveux. Elle a proposé d'enlever cette chaussette, mais ce n'était pas suffisant.

Mélina a été sommée de revenir avec un bonnet, ce qu'elle a fait. Fanny se souvient : « J'étais avec elle quand elle est retournée au lycée. Pour la directrice, ça revenait à porter un voile islamique. Mais c'était un bonnet Underarmour, une marque de vêtements sportifs.

La directrice lui a demandé de le mettre au-dessus des oreilles mais ça fait clown, ça n'a aucun intérêt », dénonce la mère de l'adolescente. Mélina a donc obéit à une autre demande de la proviseure : venir avec un bonnet de chimio. « Elle

voulait que je le remonte au-dessus des oreilles, regrette à nouveau l'adolescente. J'ai acheté deux bonnets de chimio différents au cas où elle en préfère un. »

Puis, la direction a organisé un rendez-vous par visioconférence avec une médecin de l'académie, auquel étaient présentes Mélina, Fanny, la proviseure et l'infirmière du lycée.

« Quand on a fait la visio avec la docteure, on avait même pris le bon de commande du bonnet et le justificatif de mon médecin », indique Mélina. Lors de ce rendez-vous, la directrice aurait dit mot pour mot, selon l'adolescente : « C'est moi qui décide si c'est un voile. » Quant à la médecin, « elle a dit que les médicaments ne justifiait pas les changements d'humeur mais rien sur le bonnet, rapporte Mélina. Ça fait déjà deux mois que je ne vais plus à l'école, il y a de quoi s'énerver. » Le Keppra peut altérer l'humeur, selon Fanny.

Mélina a reçu d'autres ordres de la direction : « Je devais plutôt mettre un bandana ou investir dans une perruque. Mais on n'a pas pu acheter de perruque à cause du prix, ma maman étant seule avec mes deux frères et moi. Même la CPE a dit à la directrice que ça partait loin, car ça posait une question financière et que ça n'avait rien à faire ici », affirme la lycéenne.

Une perruque en cheveux naturels coûte des centaines d'euros, voire plus d'un millier d'euros. « Lors du dernier rendez-vous, la proviseure a dit que le bonnet de chimio ressemblait à un voile islamique. J'ai ramené les trois certificats du médecin. Mais elle a accusé le médecin d'avoir fait un certificat de complaisance », déplore Mélina. C'est allé encore plus loin : « L'ordre des médecins a écrit à notre médecin traitant à la demande de l'établissement. Notre médecin nous a demandé un

certificat confirmant qu'on n'a pas d'appartenance religieuse. »

En effet, interrogé, Thierry Aumage, directeur académique de l'Ardèche, justifie : « Cette jeune fille s'est présentée avec un foulard turban en invoquant un problème de santé pour justifier le port de ce **foulard**. Nous nous en tenons aux faits et au texte de loi régissant la tenue, sur le port d'un couvre-chef pouvant laisser penser qu'il y a signe ostentatoire d'appartenance religieuse. »

Un prétexte selon la lycéenne

Mélina en est convaincue : « Le turban est un prétexte pour me faire partir. Je pense que les crises d'épilepsie sont trop compliquées à gérer pour le lycée. » Épuisée et surtout déscolarisée, Mélina a décidé, avec sa mère, de quitter le lycée Montgolfier.

Lire également : [Ardèche - Affaire du couvre-chef : l'administration s'en tient à la loi de 2004](#)

« Je reçois encore des messages d'absence, mais c'est eux qui ne l'acceptent pas. On n'a pas le droit de refuser une élève malade. On attend la réponse pour un lycée à Vienne. C'est plus compliqué qu'Annonay pour y aller, mais je veux que ma fille soit bien, justifie Fanny.

C'est hors de question de retourner à Montgolfier, mais je veux parler pour que d'autres filles ne souffrent pas comme ma fille. »

Et Mélina de conclure : « Arriver dans un nouveau lycée où personne ne sait pour mon épilepsie, c'est compliqué et ma copine ne sera pas là pour m'aider. Pour ma rentrée dans mon prochain lycée, toute ma famille va se cotiser pour m'acheter une perruque. » L'objectif étant que la polémique ne se reproduise pas.

Une affaire qui fait écho à celle de **Majdouline, l'infirmière licenciée**

de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris, parce qu'elle porte un calot, simple matériel de protection en milieu médical.



Stella Brunet

PARTAGE



ARTICLES CONNEXES



**Loire - Municipales
2026 - Parité -
Inspirant : Les élus...**



**Loire - Officiel :
L'émission Visages
Tendres cherche d...**



**Ardèche - Beauté -
Officiel : Une Miss
nord-ardéchoise d...**



**Loire - Magi
cidre nouve
des fêtes en**



LES JOURNAUX PARTENAIRES

L'Observateur

La Thiérache

L'actualité dans le Nord (59) et le Pas-de-Calais (62) avec le journal lobservateur.fr

L'actualité dans l'Aisne (02) avec les journaux la-thierache.fr et lecourrierdhirson.fr

Le Bonhomme Picard

L'actualité dans la Somme (80) avec le journal lejournaldeham.fr

L'actualité dans l'Oise (60) avec les journaux lobservateurdebeauvais.fr, lebonhommepicard.fr et echoduthelle.fr

Echo

L'actualité dans l'Île-de-France (75) avec le journal echoidf.fr

L'actualité dans les Ardennes (08) avec le journal lasemainedesardennes.fr

L'actualité dans l'Allier (03) avec le journal lasemainedelallier.fr

L'actualité en Nouvelle-Aquitaine (24) avec le journal ledemocratedebergerac.fr

L'actualité dans les Hautes-Pyrénées (65) avec le journal lasemainedespyrenees.fr

L'actualité dans l'Ain (01) avec le journal lavoixdelain.fr

L'actualité dans le Rhône (69) avec le journal le-reveil-vivarais.fr

L'actualité en Ardèche (07) avec le journal hebdo-ardeche.fr

L'actualité dans la Haute-Marne (52) avec le journal lavoixdelahautemarne.fr

L'actualité dans la Drôme (26) avec le journal peuple-libre.fr